



Montreuil, le 14 mai 2021

Madame Amélie DE MONTCHALIN
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Courriel : sp.mtfp@transformation.gouv.fr

M. Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
Courriel : sec.ministre.solidarites-sante@sante.gouv.fr

M. Adrien TAQUET
Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles
Courriel : sec.se.enfance@sante.gouv.fr

N/réf : NP/DD/CLN
82_20210514

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du jeudi 3 juin 2021 pour l'ensemble des personnels des établissements et service d'accueil collectifs et individuels de la Petite Enfance.

Madame et Monsieur les Ministres, Monsieur le Secrétaire d'État,

La CGT, aux côtés des professionnel.le.s de la Petite Enfance, dénonce plus que jamais le projet de réforme des modes d'accueil, qui est avant tout favorable aux gestionnaires des structures de la Petite Enfance et qui entrainera une dégradation sans précédent de la qualité d'accueil des enfants.

Depuis plus de deux ans, les actions et les mobilisations contre cette réforme se multiplient et s'amplifient sans que le gouvernement ne daigne entendre les revendications légitimes des agent.e.s et salari.e.e.s.

Ce projet de loi néfaste dégradera incontestablement les conditions de travail des professionnell.e.s et la qualité d'accueil des enfants : diminution du taux d'encadrement des bébés, calcul de l'effectif moyen annuel du personnel pour le ratio des 40 % de diplômé.e.s et 60 % de qualifié.e.s, accueil des enfants en surnombre quotidiennement, prise en compte des apprentis dans le calcul du taux d'encadrement, absence d'expérience professionnelle pour les personnels encadrants, réduction de la surface d'accueil des enfants de 7m² à 5,5m², administration de médicaments par des professionnel.le.s non qualifié.e.s ...

Les décisions gouvernementales sont désastreuses pour les enfants comme pour les professionnel.le.s. C'est le cœur même de leur métier que vous avez décidé de sabrer aujourd'hui par ordonnance dans un déni total de démocratie.

Pour la CGT ce mépris et ce passage en force sont inacceptables.

Vous n'êtes pas sans savoir que plusieurs instances ont émis des réserves quant à cette réforme, entre autres, le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge. Le Conseil d'Administration de la CNAF a, quant à lui, émis un avis défavorable sur le projet de décret.

Nous vous rappelons également que la Commission des 1000 premiers jours, mise en place suite à la demande du Président de la République, émet des recommandations similaires à nos revendications. Aussi, au vu de ce que nous avons évoqué précédemment, la CGT appelle à une nouvelle journée de mobilisations par la grève et de manifestations partout en France, le jeudi 3 juin 2021 avec le collectif « Pas de bébés à la consigne » pour exiger un accueil de qualité pour les enfants et de bonnes conditions de travail pour les professionnel.le.s.

L'heure reste à la résistance et à la mobilisation ! La CGT continue d'exiger une réforme ambitieuse la Petite enfance.

Afin de permettre aux personnels du champ fédéral de se mettre en grève pour porter leurs revendications, la fédération CGT des Services Publics et l'Union fédérale de l'Action sociale CGT déposent **un préavis de grève spécifique de 0 h à 24 h pour la journée du 3 juin 2021** pour l'ensemble des agent.e.s et salarié.e.s de la Petite enfance relevant des fonctions publiques territoriales, hospitalières et du secteur associatif.

De plus, la fédération CGT des Services publics et l'Union fédérale de l'Action sociale CGT ont sollicité Monsieur le Secrétaire d'État, le 5 mars 2021, pour nous accorder une audience dans le cadre de l'action du 30 mars dernier. À ce jour, nous n'avons pas obtenu de réponse de sa part. Aussi, nous sollicitons à nouveau une audience, et ce, rapidement.

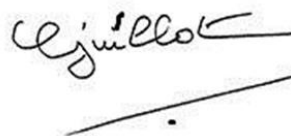
Dans cette attente, nous vous adressons, Madame et Monsieur les Ministres, Monsieur le Secrétaire d'État, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics
Natacha POMMET



Secrétaire générale

Pour l'Union fédérale CGT de l'Action Sociale
Xavier GUILLOT



Secrétaire général